Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20260331-26310306-DE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de MAËL-CARHAIX - 22340

Séance du mardi 31 mars 2026

Délibération n° 26.31.03.06

Le 31 mars 2026, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame Rollande LE BORGNE, Maire.**

Présents : Raymond BARRÉ, Camille BERTRAND, Yann COLLOBERT, Marija COLOVIC, Valérie GLOU, Sabrina GUÉGUEN, John GREENLEES, Solenn JOUAN-HENAFF, Rollande LE BORGNE, Alain LE COZ, Claude LE TERTRE, Elise LORINQUER, Alain MARZIN, Rozenn MÉROT, Jean-Pierre TROQUIER

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Secrétaire : Raymond BARRÉ

En exercice : 15	**Présents : 15**	**Pouvoir : 0**
Vote	Pour	15
	Contre	0
	Abstention	0

Objet : Désignation des délégués au sein du Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Kreiz Breizh Argoat – SMAEP KBA (2 délégués).

Classification Actes : *Institutions et vie politique – 5.3 : Désignation de représentants*

Madame le Maire rappelle l'historique de la création du Syndicat Mixte du Kreiz Breizh Argoat, issu depuis 2018 de 3 fusions successives des syndicats intercommunaux des eaux du Centre Bretagne, de Saint-Maudez et de Saint-Nicolas-du-Pélem puis du Syndicat de l'Argoat auquel ont adhéré en 2020, les communes de Rostrenen, Plouguernével et Gouarec.

Madame le Maire expose ensuite que, conformément aux statuts du SMAEP KBA et à la suite du renouvellement municipal, il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **désigne :**
  - **Délégués titulaires : Raymond BARRÉ, Alain MARZIN**
  - **Délégués suppléants : Yann COLLOBERT, Alain LE COZ**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE de MAËL-CARHAIX (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,

Barré